

**Mairie  
de Montigny sur Loing**



# INFORMATION

**Rentrée scolaire 2026-2027**

**Mardi 1<sup>ER</sup> septembre 2026**

*Madame, Monsieur,*

## **REINSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES**

*La réinscription aux différents services est automatique. Sauf avis contraire des familles, tous les services utilisés l'année précédente sont reconduits.*

*Néanmoins pour finaliser la réinscription et ce **au plus tard le lundi 6 juillet 2026**, il est **impératif** de :*

*1) Retourner en mairie*

- *Le formulaire de réinscription dûment complété et signé, accompagné des pièces obligatoires suivantes :*
  - *L'attestation d'assurance scolaire 2026 – 2027*
  - *L'avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025 **du foyer** (pour les mercredis et vacances scolaires)*

***Tout dossier incomplet ne sera pas traité***

*2) Se connecter au portail citoyen pour :*

- *Mettre à jour vos données personnelles*
- *Actualiser la liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant*
- *Communiquer une adresse mail valide (la communication avec les parents se fait essentiellement par envoi de messages électroniques)*

*3) Signaler les problèmes de santé*

## **RESERVATIONS POUR SEPTEMBRE**

***Un mail d'information vous sera adressé dès que les réservations pour septembre seront ouvertes. Nous vous rappelons que les réservations se font mois par mois.***

## **ACCUEIL DU MATIN – ACCUEIL DU SOIR**

*L'accueil est ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi à partir de 7 h 15 et jusqu'à 18 h 30 le soir. La sortie des enfants s'effectue obligatoirement avec un parent ou une personne majeure ou une personne mineure âgée de 16 ans révolus dûment autorisée.*

## **ETUDE SURVEILLEE**

*L'étude surveillée débutera le jeudi 3 septembre 2026 et se déroulera les lundi, mardi, jeudi de 16 h 30 à 18 h 30. Le service s'arrêtera le jeudi 24 juin 2027.*

ACCUEIL DU MERCREDI

L'accueil de loisirs sera ouvert tous les mercredis selon 2 formules :

- Journée complète de 8 h 45 à 16 h 30, avec un accueil à partir de 7 h 15 le matin et 18 h 30 le soir ;
- Matin avec repas de 8 h 45 à 13 h/13 h 30, avec accueil à partir de 7 h 15 le matin.

ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES SCOLAIRES

Les horaires de l'accueil de loisirs sont alignés sur les horaires de l'école soit 8 h 45 – 16 h 30, avec un accueil à partir de 7 h 15 le matin et jusqu'à 18 h 30 le soir.

MOYENS DE PAIEMENT

- ☀ Prélèvement automatique
- ☀ Paiement en ligne
- ☀ Chèque Emploi Service Universel (CESU) **Uniquement pour les accueils du matin et du soir, du mercredi et des vacances scolaires**

**À la suite d'une nouvelle réglementation des finances publiques, les chèques et les espèces sont supprimés.**

RAPPEL IMPORTANT

Conformément au Règlement Intérieur, en cas de capacité atteinte, la priorité sera donnée aux enfants :

1. Résidants ou scolarisés à Montigny sur Loing  
**Dont les 2 parents exercent et justifient d'une activité professionnelle (attestation d'employeur)**
2. Réservation dans les délais fixés par les services
3. Pour les vacances : minimum 4 jours de présence par semaine

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE DE LA SEMAINE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7 h 15 - 8 h 30	Accueil du matin	Accueil du matin	Accueil de loisirs	Accueil du matin	Accueil du matin
8 h 35	Ouverture portes des écoles			Ouverture portes des écoles	
8 h 45 - 12 h	Enseignement	Enseignement		Enseignement	Enseignement
12 h - 13 h 35	Restauration scolaire	Restauration scolaire		Restauration scolaire	Restauration scolaire
13 h 35	Ouverture portes des écoles			Ouverture portes des écoles	
13 h 45 - 16 h 30	Enseignement	Enseignement		Enseignement	Enseignement
16 h 30 - 18 h 30	Accueil du soir ou Étude surveillée	Accueil du soir ou Étude surveillée	Accueil du soir ou Étude surveillée	Accueil du soir	

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le service scolaire au :

01 64 45 57 09

[enfance@montignysurloing.fr](mailto:enfance@montignysurloing.fr)